

## Budget 2011

### **4,970 milliards € pour améliorer le quotidien des franciliens : une offre de transport toujours plus développée, de nouvelles mesures tarifaires.**

Le Conseil du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France, Pdt du Stif, a voté plusieurs mesures venant conforter la politique d'augmentation de l'offre de transport pour les Franciliens, mise en place depuis 2006.

Le budget 2011 du Stif s'élève à 4,970 Mds € (hors recettes voyageurs soit 3.350Mds€). Dans le cadre des contrats avec les opérateurs, le STIF versera 1 960 Mds € à la RATP, 1 640 Mds € à la SNCF et 580 M€ aux entreprises OPTILE.

Un budget volontariste en matière de renforcement de l'offre a été voté avec :

- la prise en compte des projets CPER (Contrat Projets Etat Région) dont la mise en service est prévue pour 2011,
- Plus de bus en petite et grande couronne et plus de Noctilien.
- L'amélioration de l'offre ferrée afin d'étendre les opérations de cadencement.

Au total, **ce sont 64 M€ de mesures nouvelles d'offre** (effet année pleine, dont 20 M€ en 2011) **qui sont programmées.**

A cela s'ajoutent deux mesures nouvelles en matière de tarification pour un coût en année pleine de 30 M€ et 14 M€ en 2011: **la gratuité pour 20 000 jeunes en insertion et la suppression de la zone 6 pour les pass Navigo.**

#### ❖ **Poursuivre le développement de l'offre de transport :**

Globalement, ont été votés des crédits à hauteur 94M€ (/an) d'offre nouvelle, dont la mise en œuvre commencera en 2011 (soit 34 M en 2011).

2011 voit se concrétiser plusieurs grands chantiers engagés par STIF, issus du contrat de projets Etat-Région :

- Le prolongement de la ligne 8 à Créteil Sud
- L'arrivée du TCSP\* Sucy-Bonneuil (\*Transport en Commun en Site Propre)
- La création du Tzen1 Sénart-Corbeil

En plus de ces réalisations attendues, le STIF a décidé d'améliorer la qualité de l'offre pour les bus :

- Pour un grand nombre de réseaux de bus locaux, essentiellement en grande couronne
- Pour des réseaux de petite couronne actuellement très chargés.
- Pour le développement et le renforcement du réseau Noctilien, qui rencontre un succès sans cesse confirmé.
- Pour améliorer et/ou étendre les opérations de cadencement sur les réseaux ferrés d'Ile-de-France

❖ **Nouvelles mesures tarifaires :**

- Gratuité pour les jeunes en insertion

A la suite du vote du Conseil Régional, le conseil du STIF à confirmé la mise en œuvre dès l'année 2011 (septembre) de la gratuité des transports pour certaines catégories de jeunes en insertion ayant le statut de stagiaires de la formation professionnelle.

Le Conseil Régional indique que sur 150.000 jeunes qui fréquentent les missions locales, 20.000 seraient concernés en l'état actuel des choses pour un coût estimé de 10M€ (en année pleine). Ces dépenses sont intégralement prises en charge par une subvention de la Région.

- Fusion des zones Navigo 5 et 6

Le Conseil du STIF a voté les recettes nécessaires à la mise en œuvre de la fusion des zones 5 et 6 pour les forfaits Navigo. Plus de 130 000 personnes sont concernées par cette mesure.

Le coût de cette mesure est évalué à 20 M€ en année pleine, (10 M€ en 2011).

La mise en application des différentes mesures tarifaires seront applicables à partir du mois de Juillet 2011.

Tableau récapitulatif des mesures

en M€2011	coût en 2011	coût en année pleine
	total 2011	Total
Offre nouvelle CPER	7	15
TCSP Sucy-Bonneuil	2	5
TCSP Sénart Corbeil	3	6
Ligne 8 - prolongement à Créteil sud	2	5
Offre nouvelle hors CPER	13	49
offre bus	10	25
offre Noctilien	2	8
offre ferrée	1	15
<b>Total mesures d'offre</b>	<b>20</b>	<b>64</b>
Gratuité jeunes en insertion	4	10
dezonage forfaits Navigo zones 5 et 6	10	20
<b>Total mesures de tarification</b>	<b>14</b>	<b>30</b>
<b>Total mesures nouvelles 2011</b>	<b>34</b>	<b>94</b>

Contact Presse :

Sébastien Mabile - 01 47 53 28 42 - 06 15 39 21 58 - sebastien.mabile@stif.info

❖ **Une répartition équilibrée des besoins de financements**

Budget de fonctionnement :

Les ressources du STIF pour assurer le fonctionnement des transports en commun de l'ensemble de l'Ile-de-France ont 3 origines principales : les entreprises (versement transport et remboursement de 50% des forfaits de transports des employés), les voyageurs et les contributions des collectivités.

Le budget 2011 prévoit :

- Une augmentation des concours publics des collectivités ? de +2,7%
- La contribution des voyageurs augmenterait également à hauteur de 2.7% (inflation prévu de 1.5% selon le projet de LFI2011) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011
- Les recettes du versement transport ont été estimées selon la réglementation actuelle. Les taux de cotisation et assiette de calcul étant actuellement en discussion au parlement dans le cadre de la Loi de Finance Rectificative 2010, le STIF pourra être amené à réviser le montant de cette recette en cours d'année.

Budget d'investissement :

**Le budget d'investissement du STIF est en augmentation de 20% pour atteindre les 411 millions d'euros pour l'année 2011.** Pour la première fois, le STIF aura recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements à hauteur de 50 millions d'euros (essentiellement consacré à l'achat de trains neufs).

Principaux investissements (en Crédits de Paiement)

- 58 M€ : Investissement dans la Qualité de service
- 216 M€ : Achat de trains neuf et rénovations
- 30 M€ : Achat de bus et cars
- 52 M€ : Dans l'infrastructure

Ces crédits permettent de financer, entre autres, la mise en accessibilité des gares, la modernisation de l'information auprès des voyageurs, la sécurisation des espaces, les nouveaux bus d'Ile-de-France...